

# Vers l'instauration du principe du «pollueur-payeur»

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4242 - Lundi 7 août 2017 - Prix : 10 DA

Ratification d'accords internationaux

## Le Président Bouteflika signe cinq décrets

Depuis le début du mois de juin

# Plus de 14 000 ha de couvert végétal incendiés

## Le Venezuela entre en révolution

Par Mohamed Habili

**Q**ue se passe-t-il sous nos yeux au Venezuela : la mise en place d'une dictature, comme l'affirment l'opposition dans le pays même, et bien des gens à travers le monde, de part et d'autre de l'Atlantique plus particulièrement, ou bien l'amorce d'un processus révolutionnaire, de quelque chose d'autant plus intolérable pour certains qu'ils l'assignent à un passé révolu ? Si c'est une dictature qui est en train de s'installer au Venezuela, alors force est de constater qu'elle emprunte une voie populaire, toute différente de celle par laquelle arrivent les dictatures dans un continent qui longtemps en a été le terrain de prédilection. Si c'est une dictature, alors il faut admettre qu'elle n'est pas dirigée par des militaires, mais par un parti politique dont les forces armées ne sont qu'une des composantes. Elle en serait effectivement la pièce maîtresse que cela ne changerait rien au fait que ce n'est pas l'armée qui est aux commandes mais bien le parti actuellement au pouvoir, le Parti socialiste unifié, fondé par Hugo Chavez et dont le chef de file est en ce moment Nicolas Maduro. En principe, ce dernier n'est plus le chef de l'Etat, le pouvoir, tout le pouvoir, étant passé dans les mains de l'Assemblée constituante. De fait, ce n'est pas lui qui a mis fin aux fonctions de la procureure générale, Luisa Ortega Diaz, mais bien l'Assemblée nouvellement élue, dont c'est là du reste la première décision.

Suite en page 3

Un sondage détruit tous les clichés dont souffre le pays

# L'Algérie dans le top 10 des pays les plus sécurisés au monde



Contrairement à ce que l'on pense, l'Algérie n'est pas du tout un pays dangereux. Du point de vue de la criminalité, il est même l'un des plus sûrs au monde. Et c'est une étude internationale réalisée par l'institut américain Gallup qui le confirme : l'Algérie se positionne à la septième place du classement 2017 des pays les plus sécurisés de la planète.

Lire page 3

Pèlerinage 2017

## Départ des premiers hadjis vers La Mecque

Sous le thème de la femme et de la culture algériennes

## Le plasticien Akacha Talbi expose 50 ans de carrière artistique

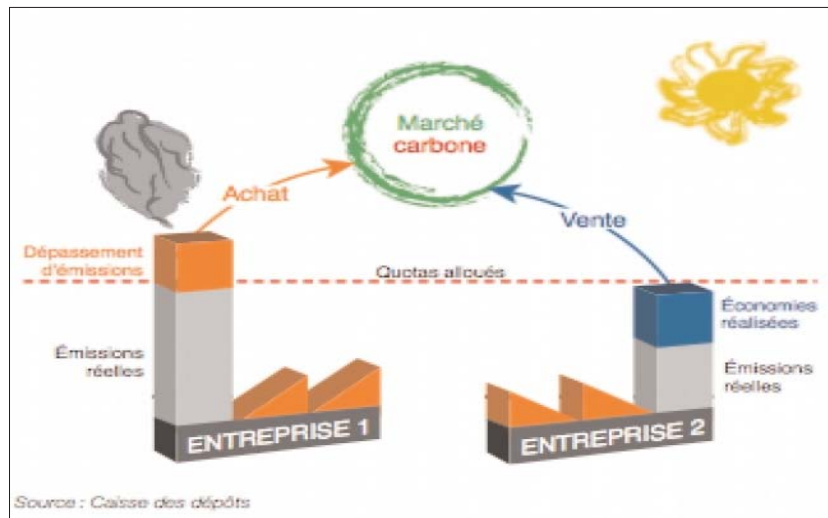
Mécanisme majeur de protection de l'environnement et de développement

# Vers l'instauration du principe du «pollueur-payeur»

■ *Bientôt les opérateurs économiques, notamment les industriels, devront se soumettre au principe du «pollueur-payeur» (PPP), considéré comme étant l'élément majeur de lutte contre la pollution à grande échelle. Pour ce faire, des textes législatifs et réglementaires sont en cours d'élaboration par plusieurs départements ministériels pour asseoir le cadre juridique de cette démarche pour laquelle les ménages ne sont en pas reste quant à la protection de l'environnement. Ce sont là des informations révélées hier par Karim Ouamane, directeur général de l'Agence nationale des déchets (AND), dans un entretien accordé à l'APS.*

Par Lynda Naili

P our lutter contre la pollution en tout genre et protéger l'environnement et la biodiversité, des textes législatifs et réglementaires sont en cours d'élaboration par plusieurs départements ministériels pour instaurer le principe du «pollueur-payeur» (PPP) chez les opérateurs économiques. N'étant pas en reste, les ménages sont également concernés par l'instauration du PPP, puisque une taxation pour l'enlèvement des ordures est également prévue dans ces textes de loi. Indiquant que le cadre juridique (textes multisectoriels) devant régir les modalités d'application du PPP «sont en cours de validation», Karim Ouamane souligne qu'il s'agit de faire prendre conscience aux opérateurs économiques des préjudices portés à l'environnement du fait de leurs activités industrielles à travers les coûts des mesures de prévention et de lutte contre la pollution, et de ce fait collecter les «fonds nécessaires pour organiser et tirer profit de la valorisation des déchets». A ce propos, il estime que tous les opérateurs économiques doivent s'impliquer dans le cadre de la gestion des déchets, y compris pour le volet financier. En outre, l'application du principe du pollueur-payeur favorisera l'émergence de recycleurs par filières d'activités et, par ricochet, le développement du secteur de la récupération et du recyclage, soulignera le DG



de l'AND. A l'élaboration de ces textes ont été impliqués les ministères de l'Environnement, du Commerce, de l'Industrie et de l'Intérieur et des Collectivités locales, principaux concepteurs de ces textes, et également les opérateurs économiques, indiquera-t-il.

## Une taxation des ménages pour l'enlèvement des ordures

Par ailleurs, outre les industriels, le responsable fera savoir que les ménages doivent également être impliqués dans la gestion intégrée des déchets à travers une contribution annuelle aux frais de traitement des

ordures qu'ils génèrent. Sur les 23 millions de tonnes de déchets enregistrés au niveau national en 2016, un volume de 11,5 millions de tonnes provient des ménages, soit 50%. Selon lui, cette contribution financière devrait se faire à travers la «taxe

d'enlèvement des ordures ménagères» (Teom). Cette taxe, rappellera-t-il, avait pourtant été mise en place à la faveur d'une disposition de la loi de finances 2002, mais le système de recouvrement n'a pas été efficacement appliqué. Sur un échantillon de

30 communes, seulement 10% des taxes percevable sont collectées, sachant que le recouvrement de cette taxe incombe aux collectivités locales. A ce propos, il fera savoir que son agence a proposé, pour le recouvrement de cette taxe, une nouvelle approche en termes de définition de son assiette et du mécanisme de sa collecte.

Par ailleurs, outre une forte sensibilisation pour la promotion des investissements dans le recyclage, des discussions avec les collectivités locales ont été entamées par l'AND concernant le tri sélectif des déchets ménagers devant aboutir à l'installation d'autres types de bacs destinés, respectivement, aux déchets-emballages et aux déchets organiques, qui s'ajouteront aux bacs conventionnels actuels (bacs verts et métalliques). Aussi, une Bourse des déchets industriels, sous forme de plateforme électronique hébergée au niveau du site web de cette agence, a déjà été mise en place et dont le rôle est de mettre en relation les générateurs et les récupérateurs des déchets. L. N.

## Qu'est-ce que le principe pollueur-payeur (PPP) ?

Adopté par l'OCDE en 1972, en tant que principe économique visant la prise en charge, par le pollueur, des «coûts de mesures de prévention et de lutte contre la pollution arrêtées par les pouvoirs publics pour que l'environnement soit dans un état acceptable», puis par l'Union européenne en 1987, et enfin par l'ONU en 1992 à travers la Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement, le PPP (principe pollueur-

payeur) est venu renforcer et compléter le processus de protection et de préservation de l'environnement face au poids de plus en plus élevé des préjudices causés par l'activité industrielle sur l'environnement. En pratique, le PPP fait une estimation du prix de la pollution, qu'il fait payer aux entreprises. Afin de respecter le principe de l'efficacité économique, les prix de la pollution reflètent l'ensemble des coûts de production. L. N.

Depuis le début du mois de juin

## Plus de 14 000 ha de couvert végétal incendiés

En seulement deux mois, plus de 1 600 départs de feux de forêt, enregistrés depuis le début du mois de juin dernier, ont ravagé une superficie de couvert végétal de plus de 14 310 hectares, selon un bilan de la Direction Générale des forêts (DGF). Les feux de forêt continuent de faire des ravages sur le territoire national. Dans son bilan, la DGF précise que rien que pour la période allant du 27 juillet au 5 août quelque 576 départs d'incendies de forêt ont été enregistrés par les mêmes services, ayant détruit 6 607 ha de couvert végétal dont 4 848 ha de couvert forestier, 4 656 ha de maquis et 4 806 ha de broussailles. L'important nombre

d'hectares détruits cette année par les incendies renseigne sur les importants dégâts causés par d'impressionnants incendies enregistrés depuis le début de la saison estivale.

Le même responsable a précisé qu'en moyenne 24 incendies ayant endommagé 8,92 ha ont été enregistrés par jour, rappelant que les agents de la Direction des forêts ont effectué, au cours de la même période, 1 682 interventions, dont 800 interventions rapides et 78 autres suite à de fausses alertes.

Lors d'une conférence de presse organisée hier au siège de la Direction des forêts, le directeur général des forêts, Azzedine Sekrane, affirme que

le facteur humain est le premier responsable de ces incidents. Il indique que «certains d'entre eux sont d'origine criminelle», affirmant que les personnes responsables seront traduites en justice.

Il souligne, cependant, que certaines personnes recourent volontairement aux feux de forêt pour lancer leur activité lucrative qui coïncide avec la saison estivale et l'Aïd d'El Adha, où le charbon de bois est trop demandé pour le «chwa».

Le même responsable affirme que les personnes responsables seront traduites en justice, rappelant que la DGF dépose une plainte conte X à chaque fois qu'un incendie se déclare. Une

enquête est alors ouverte par les services de la Gendarmerie nationale et un rapport est présenté au procureur de la République, explique-t-il. Le directeur général des forêts indique par ailleurs que 80% des feux de forêt sont déclarés dans les zones où l'accès est difficile pour les secours. Les wilayas durement affectées par ces incendies essentiellement enregistrés durant le mois de juillet écoulé sont : Béjaïa, Tizi-Ouzou, Médéa, Annaba, Bouira, Boumerdes et El-Tarf.

Concernant les victimes des feux de forêt dans les 17 wilayas, la Direction générale des forêts informe que leur indemnisation se fera à partir du 31 octobre

prochain, ajoutant que ses services «poursuivent l'opération de recensement et d'investigation qui en est à sa phase finale».

S'agissant du mode d'indemnisation, M. Sekrane précise que «les biens endommagés suite à ces incendies seront remplacés pour les victimes non assurées», ajoutant que les propriétaires assurés percevront normalement leurs indemnités.

La DGF précise, par ailleurs, que le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêt, mis en place depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne prévue le 31 octobre prochain.

Louiza Ait Ramdane

Un sondage détruit tous les clichés dont souffre le pays

# L'Algérie dans le top 10 des pays les plus sécurisés au monde

■ Contrairement à ce que l'on pense, l'Algérie n'est pas du tout un pays dangereux. Du point de vue de la criminalité, il est même l'un des plus sûrs au monde. Et c'est une étude internationale réalisée par l'institut américain Gallup qui le confirme : l'Algérie se positionne à la septième place du classement 2017 des pays les plus sécurisés de la planète.

Par Meriem Benchaouia

Longtemps qualifié comme étant un «pays à haut risque» pour les étrangers, ce sondage vient, ainsi, réduire à néant tous les stéréotypes dont souffre cruellement notre pays depuis des années. Avec un score de 90 sur 100, l'Algérie se place dans le top dix des pays où les habitants se sentent en sécurité, selon l'indice Law and Order (loi et ordre) de Gallup qui mesure le sentiment de sécurité éprouvé au niveau personnel ainsi que les expériences personnelles concernant la criminalité et l'application des lois. Ce score lui a permis d'occuper la tête du classement en Afrique, où le Rwanda a obtenu également un score de 84 sur 100. Le Maroc s'est positionné à la 43<sup>e</sup> place de ce classement mondial et la Tunisie à la 79<sup>e</sup>. La Libye n'y figure pas. Singapour arrive en tête de liste de ce palmarès avec un index de 97 sur 100, suivi de l'Ouzbékistan, de l'Islande, du Turkménistan et de la Norvège. La Suisse se trouve à la sixième place avec le même score indicial que l'Algérie. L'étude du plus important et plus fiable des instituts de sondage aux Etats-Unis présente les résultats de plus de 136 000 entretiens menés en 2016 dans 135 pays. Le sondage s'est basé sur quatre questions pour évaluer notamment la



PH/D. R.

confiance des personnes en les forces de police et le degré de sécurité de nuit assuré dans leurs cités et quartiers. L'institut Gallup précise qu'il existe «des relations étroites entre les réponses des personnes interviewées et les mesures externes liées au développement économique et social du pays». Ces relations renseignent sur la façon avec laquelle le taux élevé de criminalité peut affecter la cohésion sociale et les performances économiques d'un pays, explique cet institut, dont le siège se trouve à Washington. Ces indicateurs sont importants, en particulier pour les Nations

unies, afin de continuer à surveiller l'évolution des sociétés. «L'ONU vise à promouvoir des sociétés justes pacifiques et inclusives dans le cadre des objectifs du développement durable qu'elle s'est fixée d'atteindre», souligne l'institut. Globalement, plus de six personnes sur 10 dans le monde disent avoir confiance en leur police locale et 68% se sentent en sécurité lorsqu'elles se promènent seules la nuit. Mais les différences entre les régions sont apparentes, selon les résultats de cette étude. Treize des quatorze pays dans lesquels au moins 15% des résidents disent

avoir fait l'objet d'une agression sont situés en Afrique subsaharienne qui a enregistré la plus importante progression des agressions en 2015 et 2016. Le plus mauvais score du classement a été enregistré, cependant, par le Venezuela qui a obtenu 42 sur cent, selon l'indice Gallup. Les pays d'Amérique latine ont maintenu en 2016 le même score indicial (64 sur cent), les personnes interrogées sont moins susceptibles de se sentir en sécurité. Les Etats-Unis, le Canada, l'Asie du Sud et l'Asie de l'Est obtiennent un score global élevé de 84 sur cent. **M. B.**

Pèlerinage 2017

## Départ des premiers hadjis vers La Mecque

Le premier groupe de hadjis à destination des Lieux saints de l'Islam s'est envolé hier matin de l'aéroport international Ahmed-Benbella d'Oran, où une cérémonie a été organisée à son intention. Le premier groupe de hadjis à destination des Lieux saints de l'Islam s'est envolé hier matin de l'aéroport international Ahmed-Benbella d'Oran. 238 passagers, entre hommes et femmes de la région de l'ouest du pays, dont 43 de la seule wilaya d'Oran, et 2 accompagnateurs ont pris ce premier vol d'Air Algérie à 5h20 du matin à destination de Médine, en Arabie saoudite. D'autres groupes suivront au fur et à mesure, en fonction des étapes d'organisation prévues pour la saison. L'objectif principal est d'effectuer un devoir de foi, considéré comme le cinquième pilier de l'Islam. A cette occasion, le directeur de l'aéroport international Ahmed-Benbella, Nadjib-Allah Benchenane, a indiqué que 30 vols sont au programme pour le Hadj 2017. Ces derniers sont donc prévus du 6 au 25 août en

cours à partir d'Oran. Parmi lesquels 16 pour la seule compagnie nationale de navigation aérienne et 14 autres par la compagnie Saudia Airlines, a précisé le même responsable. Un deuxième vol est programmé aujourd'hui à 17 h au départ de l'aéroport international d'Oran à destination de Médine, a-t-il ajouté. Pour ce qui est des départs qui suivront des autres wilayas du pays, à l'instar du Sud, le programme prévoit 6 vols du 16 au 25 août au profit des hadjis des régions du sud-ouest. Il s'agit des villes d'Adrar et Béchar, selon le même interlocuteur. Pour cause, celui-ci a fait observer qu'un vol leur sera assuré vers l'aéroport international d'Oran, comme escale avant leur départ vers les Lieux saints de l'Islam. Par ailleurs, s'agissant des circonstances dans lesquelles le premier groupe de pèlerins algériens a effectué son départ pour La Mecque, elles ont été marquées par la présence de nombreux responsables et officiels de l'Etat, notamment le secrétaire général

de la wilaya d'Oran, Si Ali Meddah, qui a présidé la cérémonie de départ de ce premier groupe de hadjis, le président de l'APW d'Oran, le directeur par intérim des affaires religieuses et wakfs, des responsables de la Sûreté de wilaya ainsi que des représentants du Croissant Rouge algérien et des Scouts musulmans algériens (SMA). M. Meddah a mis en exergue les efforts soutenus des différents intervenants en termes d'accueil, d'orientation, de coordination et autres prestations de qualité. Pour sa part, le directeur des affaires religieuses et wakfs, Mokhfi Boukhankham, a appelé les hadjis à s'armer de valeurs et de patience tout au long de leur pèlerinage. Pour s'assurer des bonnes conditions du voyage de ces derniers, avant la cérémonie de départ, le secrétaire général de la wilaya s'est enquis des travaux d'aménagement extérieur du chapiteau de l'aérogare internationale d'Oran, destiné à accueillir les hadjis, dont un parking pour véhicules de 900 places doté d'un

système automatique de péage, d'un nouveau système d'éclairage avec des projecteurs en LED et autres commodités nécessaires. Du côté des futurs pèlerins, notamment les retardataires, le ministère de l'Intérieur les a appelés à régulariser leurs dossiers administratifs dans les meilleurs délais possibles.

### Le ministère de l'Intérieur appelle les Hadjis à compléter leurs dossiers

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé, hier dans un communiqué, tous les citoyens concernés par la saison du Hadj 2017 à se rapprocher des services compétents pour compléter la procédure nécessaire dans les meilleurs délais. Il a appelé les futurs pèlerins, et notamment les retardataires, à se rapprocher des guichets de la Banque d'Algérie et des agences de la compagnie Air Algérie pour accomplir les

### LA QUESTION DU JOUR

## Le Venezuela entre en révolution

Suite de la page une

Le remplaçant de Luisa Ortega, Tarek William Saab, a mis en garde l'opposition contre tout appel à l'intervention militaire étrangère, mais il semble bien qu'il ne sera pas entendu. La conséquence en sera probablement tout à la fois la dissolution de ses organisations politiques et la fermeture de ses canaux d'expression. Que le Venezuela vienne de faire un saut dans l'inconnu, cela ne fait aucun doute, à ceci près que cet inconnu porte un nom, il s'appelle une révolution. Et cette révolution n'est pas n'importe laquelle, elle est socialiste. Elle est portée par la majorité du peuple, une évidence telle que les accusations de fraude ne sont pas allées jusqu'à récuser comme tout à fait fantaisiste le chiffre officiel de la participation. Ce qui en fait a valu confirmation de ce chiffre. Convenons que ce n'est pas ainsi qu'entre en scène d'habitude une dictature militaire sud-américaine. Certes, une révolution peut être voulue par la majorité d'un peuple, et n'en être pas moins une dictature. Sauf que cela n'est pas encore vrai en l'occurrence. Les libertés politiques ne sont pas encore suspendues, pas encore. Or il n'est pas fatal qu'elles le soient. Tout dépend à cet égard des réactions de l'opposition, en particulier si elle en appellera à l'intervention étrangère ou si elle ne fera rien de tel. La grande spécificité de la révolution au Venezuela, c'est qu'elle commence là où d'habitude aboutit un processus révolutionnaire, sans y trouver son terme pour autant : au pouvoir. Les forces qui l'enclenchent sont en effet déjà au pouvoir. C'est la perspective de la perdre, et à leur yeux l'impératif de la garder, qui les amènent à sauter le pas. Une révolution étant un processus, rien n'y est acquis par avance, ni la victoire ni la défaite. Ses initiateurs ont pu choisir l'heure de lui donner le coup d'envoi, prévoir deux ou trois coups d'avance, comme de bons joueurs d'échecs, mais tout le reste ne sera que navigation à vue, choix cruciaux à faire dans le feu de l'action.

M. H.

dernières formalités. Les concernés sont appelés à déposer sans délai leurs dossiers au niveau de la daïra ou de la circonscription administrative, précise le ministère de l'Intérieur qui rappelle que dans le cadre des mesures de facilitation de la circulation au niveau de la police des frontières, les futurs pèlerins recevront leurs passeports visés au niveau des aéroports de départ, le jour du voyage. **Yacine Djadel**

Rénovation d'installations de forage, stockage et distribution de la ressource hydrique

# Le Fonds national de l'eau mobilise plus de 6 milliards de DA

■ Une enveloppe de plus de six milliards DA a été mobilisée par le Fonds national de l'eau pour le financement d'opérations de rénovation, d'installations de forage, de stockage et de distribution de la ressource hydrique, selon le ministère des Ressources en eau.

Par Ali Z.

Les wilayas les plus touchées par des perturbations dans l'alimentation en eau potable vont bénéficier en priorité de cette enveloppe financière. Il s'agit d'El Tarf, Annaba, Bouira, Bordj Bou-Arréridj, Blida, Tizi-Ouzou, Tébessa, Souk Ahras, Médéa et Sétif. Pour El Tarf, l'effort porte sur le renouvellement de la conduite de refoulement du système d'AEP à Besbes et Dréan où les essais sont déjà en cours. L'achèvement du projet, prévu dans les prochaines semaines, permettra de desservir les communes de Dréan, Besbes, Chihani et Chbaita Mokhtar à partir de la station de pompage des Salines. Il est également retenu la réhabilitation et l'extension de la station de traitement de Bouhadjar du barrage Cheffia, dont les travaux ont été récemment achevés et qui devra soulager Bouhadjar, Hammam Béni Salah, Oued Zitoune, Ain Kerma et Zitouna. Pour Annaba, il est prévu la réhabilitation du système d'AEP à partir du champ de captage de Guerbez, incluant les conduites et la station de pompage. Ainsi, une production de 9 000 m<sup>3</sup>/j est attendue, permettant d'améliorer l'alimentation en eau potable de Berrahal, Chétaïbi, Oued El Aneb, Kalitoussa, Ain Chouga, Ait Amar, Bouguessas, Cheurfa, Sellami El Eulma et Laabidi. S'agissant de Bouira, où le problème s'est toujours posé avec acuité, deux actions sont actuellement en cours, traduites par la réhabilitation de la station de Telsdit afin de porter sa capacité de 50 000 m<sup>3</sup>/j à 72 000 m<sup>3</sup>/j, et la pose d'une conduite sur 11,2 km à partir du barrage Koudiat Acerdoune pour sécuriser l'alimentation en eau potable de la



ville de Bouira. L'achèvement imminent de la première opération permettra de renforcer et de sécuriser l'alimentation en eau potable de 7 communes de cette wilaya. En parallèle, la réhabilita-

tion de la station de traitement de Tilesdit (Bouira) va permettre le renforcement d'AEP de 5 communes dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. Il s'agit des communes d'Ouled Sidi Brahim, Ben

Daoud, Herraiza, El M'hir et Mansourah, sachant que trois d'entre elles sont déjà desservies depuis fin 2016-début 2017 alors que celles de Ben Daoud et de Herraiza le seront dès octobre prochain.

D'autre part, pour la wilaya de Tizi-Ouzou, six opérations pour un montant global de 400 millions de DA sont en voie de lancement. Il s'agit de la réhabilitation des conduites de la chaîne de refoulement de Tassadourth, la réhabilitation des conduites d'adduction et des équipements à travers les chaînes d'AEP de Sidi Naamane, la réhabilitation de la conduite de refoulement vers Ouadhias village à partir de Takhoukht, l'extension des réseaux d'AEP des villages Ait El Kaid, Ait Slimane et Lazounene, l'extension des réseaux d'AEP de la zone d'Oued Falli de la commune de Tizi-Ouzou et la

réhabilitation des réseaux d'AEP de la ville de Tizi-Ouzou. Pour la wilaya de Médéa, une enveloppe de 100 millions de DA a été allouée pour la réhabilitation des réseaux d'AEP du chef-lieu de wilaya. S'agissant de la wilaya d'Oum El Bouaghi, l'opération retenue s'élève à 153 millions de DA et porte sur le raccordement de 4 forages nouvellement réalisés. Cette opération permettra d'améliorer sensiblement l'alimentation en eau potable de trois communes.

Par ailleurs, lors de sa visite dans les wilayas de Tébessa et de Souk Ahras, le ministre a pris la décision de financer trois opérations à partir du Fonds national de l'eau. La wilaya de Tébessa a bénéficié de deux opérations de 150 millions de DA : la première porte sur la réhabilitation de la station de pompage d'Ain Zerroug dans un délai de 3 mois afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la ville de Tébessa avec une amélioration de la plage horaire de distribution qui passera au quotidien. Pour ce qui est de la deuxième opération, elle porte sur l'étude de réalisation d'une station d'épuration à Aouinet pour la protection du barrage Ouldjet Mellègue contre la pollution. La wilaya de Souk Ahras a, quant elle, bénéficié d'une opération portant sur le renforcement de l'AEP des agglomérations El Foudh à travers la réalisation de 4 puits et une station de déminéralisation de 1 000 m<sup>3</sup>/j, pour un montant de 80 millions de DA.

Ces opérations qui s'ajoutent aux différents programmes de développement du secteur, déjà en cours de réalisation, permettront d'améliorer sensiblement l'alimentation en eau potable des populations, avance le ministre.

A. Z.

## D'une capacité de 30 000 m<sup>3</sup>/j Réalisation d'une station de traitement monobloc à Blida

DANS la wilaya de Blida, l'action porte essentiellement sur la réalisation d'une station de traitement monobloc d'une capacité de 30 000 m<sup>3</sup>/j au niveau du système de transfert appelé SAA. Ce projet pour lequel le ministère a débloqué une enveloppe de 600 millions de DA et dont l'achèvement des travaux est prévu pour la fin de cet été, permettra de garantir un quota stable à partir du système SAA (Alger) et de permettre une distribution quotidienne au niveau du Grand Blida. En plus d'un programme de réalisation, d'équipement et de raccordement de 5 nouveaux forages pour un montant de 200 millions de DA, le ministre a instruit les responsables de son secteur, lors de sa visite dans la wilaya de Blida en juillet dernier, d'augmenter le volume transféré à partir de la SAA à 30 000 m<sup>3</sup>/j au lieu de 15 000 m<sup>3</sup>/j.

Ali Z./APS.

## Inscriptions universitaires 2017-2018

### 96,48% des nouveaux bacheliers préinscrits

Le nombre des nouveaux bacheliers qui se sont préinscrits au niveau des universités a atteint 329 712, soit 96,48% du nombre total des bacheliers, dimanche au dernier jour de cette opération, selon les statistiques globales fournies par le

ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le nombre de ceux ayant confirmé leur choix est de 282 110, soit 85,56%, alors que le nombre d'accès (signatures) des nouveaux bacheliers au site

des inscriptions s'est établi à 333 181 à 9h53, soit 97,49% du nombre total des bacheliers, précise la même source. Le traitement des fiches de vœux est prévu durant la période du 6 au 11 août et les résultats des préaffectations seront annoncés le

11 du même mois. La phase des concours et entretiens aura lieu, quant à elle, les 12 et 13 août. Un total de 341 744 élèves ont décroché le baccalauréat cette année, selon la même source.

Le ministère suit les opérations de préinscription en temps

réel au niveau national, grâce à un système informatique performant. La rentrée universitaire pour les nouveaux étudiants aura lieu le 17 septembre 2017, alors qu'elle débute, pour les anciens, le 5 du même mois.

S. A.

## Commune des Eucalyptus

### Une cabine d'alimentation mobile face aux coupures d'électricité

La Direction d'El Harrach de la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA) mettra en service une seconde cabine mobile d'alimentation électrique à Cherarba (commune des Eucalyptus) pour faire face aux fréquentes coupures d'électricité que connaît cette zone, a indiqué SDA dans un communiqué. Le nombre

«considérable» de coupures électriques, enregistré en juillet dernier au niveau de Cherarba, s'explique par les surcharges de consommation sur la cabine mobile actuelle alimentant cette région d'Alger, et qui n'arrive plus à satisfaire les clients, explique la même source. A ce propos, elle précise avoir projeté de créer un poste 60/30 KVA

au niveau de la commune des Eucalyptus pour pouvoir répondre à la demande, mais ce projet est en l'arrêt depuis 2014 en raison de l'opposition manifestée par les exploitants agricoles de cette commune à l'installation d'un tel ouvrage sur le terrain. Pour faire face à ce problème, une deuxième cabine mobile d'une puissance de 20

MVA sera mise en service au cours de cette semaine, fait savoir la SDA. Par ailleurs, la société travaille en collaboration avec la wilaya d'Alger pour la reprise du projet de création d'un nouveau poste électrique afin de régler définitivement le problème des coupures électriques dans cette commune.

R. D.

## Zone euro

## Le chômage baisse légèrement, l'inflation stable

■ Le taux de chômage dans la zone euro a baissé légèrement à 9,1%, alors que l'inflation est restée stable à 1,3% mais toujours loin de l'objectif de la Banque centrale européenne d'un taux proche de 2%, montrent les données publiées par l'office statistique de l'Union européenne (UE), Eurostat.

Par Salem K.

«**D**ans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 9,1% en juin 2017, en baisse par rapport au taux de 9,2% enregistré en mai 2017 et à celui de 10,1% enregistré en juin 2016», a précisé Eurostat qui a fait remarquer qu'il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis février 2009. Le consensus d'économistes interrogés tablait sur un taux de chômage inchangé à 9,2%. Selon l'office européen de statistiques, les taux de chômage les plus faibles en juin 2017 ont été enregistrés en République tchèque (2,9%), en Allemagne (3,8%) et à Malte (4,1%). Sur un an, le taux de chômage en juin 2017 a baissé

P.H.D. R.



dans tous les Etats membres dont les données sont comparables dans le temps sauf en Estonie. Les baisses les plus marquées ont été observées en Espagne (de 19,9% à 17,1%) et en Croatie (de 13,3% à 10,6%). Le taux de chômage dans la zone euro ne cesse de baisser depuis septembre 2016 où il a enregistré, pour la première fois, un taux inférieur à 10%. Cependant, malgré cette baisse continue dans l'ensemble, le taux de chômage dans certains

pays reste élevé et atteint des niveaux inquiétants, notamment en Grèce (21,7% en avril) et en Espagne (17,1%). Ces deux pays enregistrent également les taux de chômage des jeunes les plus élevés de la zone euro et de toute l'UE. Ce taux s'est établi à 45,5% en avril 2017 en Grèce, à 39,2% en Espagne et à 35,4% en Italie. L'Union européenne s'efforce d'apporter des solutions pour permettre aux jeunes européens de mieux s'insérer sur le marché du travail. Mais,

ces six dernières années, leur situation sur le marché de l'emploi s'est considérablement dégradée en raison de difficultés croissantes à l'entrée sur le marché du travail. Dans l'UE, le taux de chômage s'est établi à 7,7% en juin 2017, stable par rapport à mai (7,8%) 2017 et en baisse par rapport au taux de 8,6% de juin 2016. Cela demeure le taux le plus faible enregistré dans l'UE depuis décembre 2008. L'exécutif européen table sur le recul continu du chômage dont

le taux devrait demeurer cependant élevé dans de nombreux pays. Dans ses prévisions de printemps, la Commission européenne table sur un taux de chômage, dans la zone euro, de 9,4% en 2017 puis de 8,9% en 2018. «Cette progression est principalement attribuable à la hausse de la demande intérieure, aux réformes structurelles et aux politiques menées par les gouvernements favorisant la création d'emplois», a expliqué la Commission européenne.

## Inflation stable

Le taux d'inflation dans la zone euro est resté stable en juillet à 1,3%, alors que l'inflation sous-jacente qui exclut l'énergie et les produits alimentaires non transformés a progressé à 1,3%, son plus haut niveau depuis août 2013, selon une estimation rapide publiée par Eurostat. «Le taux d'inflation annuel de la zone euro s'est établi à 1,3% en juillet 2017, stable par rapport à juin», a précisé Eurostat dans un communiqué. Le ralentissement de l'inflation annuelle en juillet s'explique par la hausse, moins importante qu'attendue, des prix de l'énergie qui n'ont augmenté que 2,2% en juillet contre 1,9% en juin après une hausse de 4,5% en mai et 7,6% en avril. L'inflation dite de base, suivie de près par la Banque centrale européenne (BCE), a progressé à 1,3% en juillet, au plus haut depuis août 2013, contre 1,2% en juin et 1,0% en mai, encore loin de l'objectif d'environ 2% de l'institution de Francfort qui considère ce taux comme un signe de la bonne santé de l'économie de la zone. Le 20 juillet dernier, la Banque centrale européenne (BCE) a décidé de maintenir son soutien à l'économie européenne, estimant que l'inflation n'a pas retrouvé le niveau suffisant pour annoncer la fin du programme de rachat de dettes (QE) destiné à faciliter le crédit. Ce programme de rachat de dettes publiques et privées, entamé en mars 2015, à l'époque pour 80 milliards d'euros par mois avant de voir son volume baisser à 60 milliards d'euros actuellement, ne diminuera pas avant le début de 2018. En effet, la BCE se garde la possibilité de l'augmenter ou de le prolonger dans le temps si nécessaire. «Un degré élevé de politique monétaire accommodante est toujours nécessaire afin que les pressions inflationnistes sous-jacentes se renforcent», a insisté le président de l'institution, Mario Dragui.

S. K./Agences

## Wall Street

8<sup>e</sup> record d'affilée du Dow Jones grâce à l'emploi américain

L'indice vedette de Wall Street, le Dow Jones, a profité d'un rapport meilleur que prévu sur le marché du travail aux Etats-Unis en juillet pour enregistrer son huitième record d'affilée et confirmer son passage au-dessus des 22 000 points. Selon les résultats définitifs, le Dow Jones Industrial Average a progressé de 0,30% à 22 092,81 points. Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a gagné 0,18% à 6 351,56 points. L'indice élargi S&P 500 a pris 0,19% à 2 476,83 points. Le Dow Jones, qui a franchi pour la première fois mercredi le seuil symbolique des 22 000 points, «est parvenu à rester au-dessus et c'est un signe important car souvent, quand un indice dépasse un chiffre rond, il se replie un peu à court terme», a observé Adam Sarhan de 50 Park Investments. Comme le reste du marché des actions, l'indice a profité vendredi des chiffres encourageants du ministère du Travail sur l'emploi : l'économie américaine a créé en juillet 209 000 emplois,

alors que les analystes s'attendaient à 181 000 nouvelles embauches. Le taux de chômage a reculé à 4,3%, son plus bas niveau en seize ans. «C'est rassurant pour les personnes qui s'inquiétaient de voir ces derniers mois des indicateurs un peu ternes sur l'économie américaine», a commenté Kate Warne, d'Edward Jones. Parallèlement, «le chiffre sur la hausse des salaires que tout le monde regarde, car c'est celui que la Réserve fédérale regarde, est plus ou moins conforme aux attentes» : le salaire horaire moyen a augmenté de 0,34% sur un mois, de 2,5% sur l'année, à peine au-dessus de l'inflation. «Cela conforte l'idée qu'on va continuer à voir une croissance des emplois sans que l'inflation ne s'accélère», a relevé M<sup>me</sup> Warne. Ce rapport ne devrait pas modifier fondamentalement les intentions de la banque centrale américaine. «Beaucoup d'économistes continuent de penser que la Fed va probablement augmenter une nouvel-

le fois ses taux d'intérêt d'ici à la fin de l'année et que ce sera en décembre», a relevé Bill Lynch d'Hinsdale Associates. En attendant, «les résultats d'entreprises sont bons», a-t-il rappelé. «La croissance des bénéfices devrait s'afficher en moyenne autour de 10% sur un an au deuxième trimestre et environ 75% des sociétés qui ont déjà dévoilé leurs résultats ont publié des chiffres d'affaires et des bénéfices dépassant les attentes», a détaillé le spécialiste. «C'est pour cela qu'on est à des records». L'autre statistique majeure publiée vendredi était également positive : le déficit commercial des Etats-Unis est tombé au plus bas en huit mois en juin grâce notamment à une augmentation des exportations. Le marché obligataire reculait. Le rendement des bons du Trésor à 10 ans, qui évolue à l'inverse du prix des obligations, montait vers 20h15 GMT à 2,262%, contre 2,221% jeudi soir, et celui des bons à 30 ans à 2,838%, contre 2,797% la veille. O. I./APS

## Commerce sino-africain

## Hausse de 19% des échanges commerciaux

Les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique subsaharienne se sont élevés à 85,3 milliards de dollars US au premier semestre de l'année en cours, soit une hausse de 19%, comparé à la même période de l'an dernier, a révélé le ministre du commerce chinois, M. Gao

Feng. De janvier à juin, la Chine a importé 38,4 milliards de dollars de produits africains, dont des minéraux, des produits agricoles et des fruits, en augmentation de 46%, alors que les exportations ont rebondi de 3% pour atteindre 47 milliards de dollars. Il est ainsi constaté que la

balance commerciale entre la Chine et l'Afrique subsaharienne a été déficitaire au détriment de cette région de l'Afrique, et ce, pour un montant de 8,6 milliards de dollars. Ces statistiques ont inversé la tendance de croissance négative depuis 2015, a fait remarquer M. Feng, et sont le

fruit du renforcement de la coopération sino-africaine. Concernant, les investissements chinois dans le continent au cours du même semestre, ils se sont établis à 1,6 milliard de dollars, soit une hausse de 22% par rapport à la même période de 2016. R. E.

## Tlemcen

## La gestion de la nouvelle gare routière confiée à la Sogral

■ La gestion de la nouvelle gare routière de Tlemcen, dont les travaux ont été achevés, a été officiellement confiée à la Société de gestion des gares d'Algérie (Sogral), a-t-on appris du directeur des transports de la wilaya.

Par Lydia O.

Cette opération s'est concrétisée après la signature, le 27 juillet dernier, d'un contrat de gestion de cette infrastructure de transport de voyageurs, qui accorde un délai d'un mois aux nouveaux gestionnaires pour être mis en service et en exploitation, a indiqué Noureddine Attar à l'APS. Ce délai, susceptible d'être prorogé, servira également pour la mobilisation de toutes les conditions nécessaires, aussi bien sur le plan administratif que du personnel activant au niveau de cette gare routière. «Au nombre de soixante, le personnel recruté par Sogral bénéficiera d'une période de formation pour être opérationnel dans les délais», a-t-on expliqué. Cette société effectuera, par ailleurs, les adjudications nécessaires pour la location des différentes structures commerciales ou de services dépendant de la gare routière. Sogral est une société par actions (SPA) qui s'autofinance par les prestations assurées. Les bénéfices qu'elle réalise à travers les 64 gares routières réparties à travers 34 wilayas lui permettent d'acquiescer les équipements, d'assurer les travaux de maintenance et de payer les salaires des tra-



vailleurs, a-t-on rappelé. La société réalise ses bénéfices à travers la location des guichets et panneaux publicitaires, le droit de stationnement sur les quais d'arrivée et de départ ainsi que la vente de tickets. Implantée au quartier d'Abou Tachefine à la sortie-nord de Tlemcen, cette nouvelle gare, qui va renforcer le secteur des transports de la wilaya, désengorgera sensiblement la circulation routière de la ville, a-t-on souligné, signalant qu'elle est dotée d'équipements modernes. S'étalant sur une superficie globale de l'ordre de

70 673 mètres carrés, dont 3 902 m<sup>2</sup> bâtis, l'infrastructure de catégorie «A» comportera : un bloc pour les voyageurs, une aire de stationnement pour 36 bus inter-wilayas, un parking pour bus d'une capacité de 17 places, des aires pour des taxis particuliers ou collectifs, un poste de police, des locaux techniques et des sanitaires. Ses plateformes de manœuvre et de stationnement pour les autobus, bus et véhicules particuliers disposent d'une superficie totale de 45 500 m<sup>2</sup> (60 quais), de plateformes d'embarquement et de débar-

quement (18 quais) pour le transport inter-wilayas (25 lignes), de 42 quais pour le transport intercommunal (26 lignes), de 7 quais pour le transport urbain (3 lignes de l'ETUT), de quais pour les taxis urbains (20 places), de quais pour les taxis inter-wilayas (60 places), de quais inter-communes (80 places) et de quais pour véhicules particuliers (120 places), indique-t-on. S'agissant des commodités pour les usagers (voyageurs, travailleurs et transporteurs), la gare routière est équipée de deux kiosques multi-

services, une pharmacie, deux restaurants, une salle de soins, un bureau de banque, un bureau de poste, deux salles de prière (femmes et hommes), une cafétéria, un poste de police, un poste de la Protection civile, de dortoirs, de sanitaires, de bureaux administratifs et de gestion ainsi que d'un système d'information en temps réel. Une autorisation de programme initiale de l'ordre de 520 millions de dinars a été allouée à ce projet et une réévaluation de l'ordre de 400 millions DA a été demandée pour le lancement effectif de ce projet, a-t-on fait savoir.

L. O./APS

## El Bayadh

## Attribution de plus de 1 800 logements publics locatifs avant la fin de l'année

Plus de 1 800 logements publics locatifs seront attribués au niveau de la wilaya d'El Bayadh avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris auprès du directeur du logement de la wilaya. «Les travaux des gros œuvres sont achevés et il reste l'opération de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz», a indiqué Djamel Madi, assurant que ces logements seront attribués à leurs bénéficiaires avant la fin de l'année. Ce nombre important de logements est réparti à travers plusieurs communes de la wilaya, dont Labiadh Sidi Cheikh qui a bénéficié d'une part importante du programme LPL (800 unités), la commune de Bougtob (216) et Brezina (320), a-t-il ajouté. Le responsable a signalé que plus de 6 000 autres logements de type public locatif (LPL) étaient en cours

de réalisation à divers taux d'avancement dans l'ensemble du territoire de la wilaya, précisant que les délais de livraison sont prévus pour le deuxième semestre de l'année 2018. Selon les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi), il a été procédé, depuis le début de l'année en cours, à la distribution de plus de 700 logements LPL. La wilaya d'El Bayadh a bénéficié, au titre du programme quinquennal 2010-2015, d'un quota de 9 000 logements de type public locatif.

## Entrée en service d'une première laiterie au premier trimestre 2018

Une première laiterie au niveau de la wilaya d'El Bayadh entrera en service au cou-

rant du premier trimestre 2018, a-t-on appris du directeur de l'industrie et des mines. Mustapha Khechiba a indiqué que cette unité, implantée sur une superficie de près de 3 000 mètres carrés à la zone industrielle dans le cadre d'un investissement privé, produira 26 000 litres de lait par jour et offrira 80 postes d'emploi.

Les travaux de concrétisation de ce projet d'un coût de 110 millions DA ont atteint un taux d'avancement de 80%, a-t-il fait savoir. Il est attendu que cette laiterie contribuera à atténuer le problème d'approvisionnement en lait dans la wilaya qui compte, dans ce cadre, sur les wilayas limitrophes dont Saïda et Tiaret.

Hatem D./Agences

## Blida

## L'Ecole des cadets de la nation accueillera une centaine de cadettes

L'Ecole des cadets de la nation de Blida s'apprête à accueillir une centaine de nouvelles cadettes dans le cycle secondaire lors de la prochaine rentrée scolaire 2017-2018, soit une année après l'ouverture de ses portes pour la première fois aux filles, a-t-on appris auprès du chargé du bureau des relations générales de cet établissement de formation militaire. Cette centaine de cadettes sera sélectionnée sur les 288 candidates, issues de nombreuses wilayas du centre, qui se sont présen-

tées depuis les premières heures de samedi au siège de l'école, accompagnées de leurs parents, a indiqué le commandant Abida Berch. Ces candidates seront soumises à des examens médicaux (médecine générale, cardiologie, ophtalmologie et médecine dentaire) pour s'assurer de leur bonne santé physique. Ce passage est nécessaire pour leur qualification à l'examen écrit, prévu pour hier dimanche. Les épreuves engloberont les mathématiques, sciences physiques, technologie et langue

arabe, a fait savoir le responsable. Il est à noter que les 10 écoles des cadets de la nation que compte l'Algérie (trois dans le cycle secondaire et sept dans le moyen) appliquent le programme d'enseignement officiel du ministère de l'Éducation nationale, tout en inculquant à leurs élèves les règles de base de la discipline militaire à travers une formation paramilitaire, conjuguée à un programme complémentaire en éducation physique, civique et morale. Ces établissements disposent, en

outre, de toutes les commodités de détente nécessaires pour assurer un bon développement (physique et mental) des cadets, dont des salles d'activités artistiques et culturelles, des salles omnisports, des stades, des piscines et des clubs. Les candidates reçues à l'examen écrit seront convoquées par le biais du site électronique du ministère de la Défense nationale (MDN) ou à travers leurs boîtes E-mail, en vue de rejoindre l'école avant la rentrée scolaire.

R. R.

Oran  
Deux nouvelles spécialités à l'Université Ahmed-Benbella

DEUX NOUVELLES spécialités, dédiées à la traduction et à la gestion des entreprises et des administrations, seront ouvertes à la prochaine rentrée à l'Université d'Oran-1 «Ahmed-Benbella», a-t-on appris du chargé de la communication de cet établissement. Ainsi, l'Institut de traduction verra la mise en place d'un nouveau master (arabe-français-anglais), tandis que l'Institut des sciences et techniques appliquées proposera une nouvelle discipline portant sur la gestion des entreprises et des administrations, a précisé Morsli Laredj. Dans un communiqué transmis à la presse, dont l'APS, M. Laredj a également fait savoir que plus de 6 000 nouveaux bacheliers se sont présentés à l'Université d'Oran-1 durant la période de pré-inscription clôturée samedi. Cet établissement compte, en plus des deux instituts cités, cinq facultés dédiées aux «Sciences médicales», «Sciences de la nature et de la vie», «Lettres et arts», «Sciences exactes et appliquées» et «Sciences humaines et islamiques».

APS



## Crise libyenne

# Première visite du nouvel émissaire de l'ONU

■ Le nouvel émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, s'est engagé à Tripoli à mener sa mission dans le respect de la souveraineté libyenne, lors de sa première visite dans ce pays miné par les rivalités et l'insécurité.



Par Amel D.

**M.** Salamé, de nationalité libanaise, a été nommé le 22 juin dernier par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, comme son nouveau Représentant spécial et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), succédant à l'Allemand Martin Kobler. M. Kobler, même s'il a parrainé un accord ayant permis l'installa-

tion à Tripoli d'un gouvernement d'union (GNA) reconnu par la communauté internationale, n'a pas réussi à mettre un terme aux luttes de pouvoir et combats entre milices qui persistent dans le pays depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Après son arrivée à l'aéroport de Mitiga à Tripoli, M. Salamé s'est entretenu avec le chef du GNA, Fayez al-Sarraj, et le chef de la diplomatie Mohamad al-Taher Siala. «J'assume mon rôle dans le plus

grand respect de la souveraineté nationale, l'indépendance et l'unité de la Libye», a déclaré ensuite M. Salamé lors d'une conférence de presse conjointe avec ses interlocuteurs. Dans un tweet diffusé sur le compte de la Manul, l'émissaire onusien a indiqué avoir eu une rencontre «constructive» avec M. Sarraj sur les «défis économiques, politiques et sécuritaires» en Libye. «Nous avons convenu de l'urgence de mettre un terme aux souffrances des Libyens», a-t-il ajou-

té. M. Salamé avait assisté fin juillet en France aux rencontres entre les deux principaux protagonistes du conflit en Libye, le civil Sarraj et le militaire Khalifa Haftar, qui s'étaient engagés à rétablir la sécurité et à organiser rapidement des élections. Appuyé par un Parlement élu et un gouvernement parallèle, le maréchal Haftar est l'homme fort de l'est libyen où le GNA ne parvient pas à étendre son influence. Pays riche en pétrole, la Libye a sombré dans le chaos depuis 2011 : plusieurs autorités rivales et des myriades de milices se disputent le pouvoir, la menace jihadiste reste présente et les trafics d'armes et d'êtres humains prospèrent. Quant aux Libyens, leur quotidien est devenu un vrai calvaire, rythmé par des pénuries d'électricité, de carburant, d'eau et une hausse vertigineuse des prix. «Il est important d'aller de l'avant et de compléter ce que nous avons commencé», a déclaré de son côté M. Sarraj. «Nous avons évoqué la feuille de route, les résultats de la réunion en France». Il a également invité la Manul à retourner en Libye «le plus tôt possible» pour apporter un soutien humanitaire mais également «technique» en vue de l'organisation d'un référendum sur le projet de Constitution et des élections présidentielle et législatives. M. Salamé a rassuré le chef du GNA sur le retour progressif des différentes agences des Nations unies opérant en Libye, qu'elles ont été

contraintes de quitter en 2014 à cause des violences. A. D./AFP

## Tunisie 2 000 hectares de forêt ravagés par les flammes

**2 000 HECTARES** de forêt en Tunisie ont été ravagés suite à la déclaration d'une centaine d'incendies, dont une partie d'origine probablement criminelle, ont annoncé les autorités. «Depuis le 29 juillet, nous avons enregistré une vague d'incendies, environ 94 dans huit gouvernorats», a dit, lors d'une conférence de presse au siège du gouvernement, le porte-parole de la Protection civile, Salah Korbi. Ces sinistres ont «provoqué la perte d'environ 2 000 hectares», a précisé le secrétaire d'Etat à l'Agriculture, Omar el-Béhi. «Cette situation n'est pas normale car en moyenne, nous perdons 1 300 hectares par an», a ajouté M. el-Béhi. La majorité des incendies a été maîtrisée mais «il reste encore quelques poches», a-t-il dit. Les causes «naturelles» sont évidentes, a dit le porte-parole de la Garde nationale (gendarmérie) Khalifa Chibani, allusion à la canicule qui écrase la Tunisie. A Jendouba (nord-ouest), région très touchée par les incendies, il a fait «47 degrés à l'ombre et 59 au soleil» vendredi, selon M. Chibani. Mais certains des incendies sont d'origine criminelle, a-t-il ajouté. Quatre personnes soupçonnées d'«avoir volontairement mis le feu à des terres appartenant à l'Etat» ont été interpellées et plusieurs autres sont sous le coup d'une enquête, a dit M. Chibani. Certaines personnes impliquées sont d'anciens employés publics désireux qu'«on fasse appel à eux» pour éteindre les incendies mais voulant aussi «en profiter pour ramasser le charbon» (restes des arbres brûlés) une fois les feux éteints, a affirmé M. Chibani. «Des conflits familiaux» au sujet de certains terrains sont également en cause, selon le porte-parole de la gendarmerie. La semaine dernière, le directeur général des forêts, Habib Abid, avait indiqué que les autorités avaient eu des doutes sur l'origine des feux parce que 14 incendies se sont déclarés «en un jour» à Jendouba. Des renforts de la Protection civile, de l'armée et de la Garde nationale étaient toujours à pied d'œuvre samedi pour éteindre les feux restants. R. M.

## Sahara occidental /Groupe de Gdeim Izik

### Des enfants sahraouis demandent la libération des prisonniers

**L**es enfants sahraouis bénéficiant du programme «Vacances en paix» dans la communauté de Madrid ont demandé, lors d'une cérémonie d'accueil organisée en leur honneur, la libération des prisonniers politiques du groupe de Gdeim Izik condamnés récemment à de lourdes peines par un tribunal marocain. Ces petits ambassadeurs de la cause sahraouie reçus par le ministre de la communauté de Madrid chargé des affaires sociales et des politiques familiales, Carlos Izquierdo, ont porté des pancartes et des banderoles demandant la libération des prisonniers sahraouis injustement et illégalement condamnés à des peines de prison sévères allant de 20 ans à la perpétuité. Ces jeunes enfants ont également scandé d'autres slogans demandant l'indépendance du Sahara occidental. Pour le responsable espagnol, «cette rencontre est unique pour tout le monde et constitue un moyen de créer un pont entre les cultures et d'exprimer les vœux de la paix et de la solidarité que tout le monde partage». De son côté, le responsable sahraoui de ce groupe, Abidin Buchraya, a tenu à souligner le rôle important joué par les organisations et la société civile espagnoles dans sa lutte quotidienne

pour «la paix et la liberté au Sahara occidental», tout en remerciant les familles madrilènes qui ont «ouvert leurs maisons pour accueillir les enfants sahraouis». Au cours de cette cérémonie durant laquelle les enfants sahraouis n'ont pas cessé de scander des slogans favorables à la cause sahraouie, le président de la Fédération madrilène des associations solidaires avec le Sahara occidental, José Luis Sampedro, a tenu à rappeler «la situation difficile que vit la population sahraouie en demandant à la communauté de Madrid de continuer à aider le peuple sahraoui tout en la remerciant pour toutes les aides déjà fournies». Par ailleurs, le mouvement espagnol de solidarité avec le Sahara occidental poursuit sa mobilisation en organisant diverses actions de solidarité notamment avec les prisonniers politiques de Gdeim Izik. Dans cette optique, l'association des Amis du peuple sahraoui du Camp de Gibraltar a appelé à une manifestation qui sera organisée devant le consulat du Maroc à Algeiras en solidarité avec les prisonniers du groupe de Gdeim Izik. Cette association a également fait appel aux citoyens du camp de Gibraltar et aux différents partenaires pour «exprimer leur horreur face à cette situa-

tion d'injustice en participant massivement à ce rassemblement». Le président de cette association, Pablo Bianchi, a indiqué que «le camp de Gibraltar démontrera une fois de plus sa sensibilité à la cause du peuple sahraoui, avec qui nous partageons des années de solidarité et même des liens familiaux, après 100 ans de colonisation du territoire et plus de 40 ans d'oubli». Les grandes villes espagnoles telles que Madrid, Barcelone, Valence, Séville et d'autres villes ont abrité à la fin du mois de juillet, d'imposants rassemblements en solidarité avec les prisonniers de Gdeim Izik qui ont été sévèrement et illégalement condamnés de lourdes peines par un tribunal marocain suite à un procès décrié par les observateurs internationaux et entaché d'irrégularités. Le mouvement espagnol de solidarité avec la cause sahraouie dans toute sa composante syndicale, politique et autres a demandé «l'annulation des condamnations, le respect du droit international, la libération des prisonniers en exigeant une enquête indépendante», dans le cadre du comité des droits de l'Homme des Nations unies afin de clarifier les événements qui ont suivi le démantèlement du camp de Gdeim Izik. O. T./APS



Corée du Nord

# Washington et Pékin accentuent les pressions sur Pyongyang

■ Washington et Pékin ont accentué, hier à Manille, leurs pressions sur la Corée du Nord pour qu'elle renonce à ses ambitions nucléaires après un durcissement sensible des sanctions de l'ONU qui pourrait coûter à Pyongyang un milliard de dollars annuels.

Par Rosa F.

**A**u lendemain de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'un texte visant à réduire d'un tiers les revenus des exportations de Pyongyang, les ministres des Affaires étrangères des principales puissances parties prenantes à la crise étaient présents à Manille en amont d'un forum régional de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Asean). Le secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson, s'est dit encouragé par le vote. Mais des responsables américains ont prévenu que Washington voulait surveiller de près la Chine, principal allié et partenaire commercial de Pyongyang, afin de faire en sorte que les sanctions soient respectées. Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a rencontré dans la capitale philippine son homologue nord-coréen Ri Hong-Yo et appelé Pyongyang à cesser ses essais nucléaires et balistiques. La nouvelle résolution va «aider la Corée du Nord à prendre une décision

bonne et intelligente», a déclaré le ministre chinois à la presse, selon la traduction de ses propos. M. Ri a pour l'instant évité les journalistes à Manille. Mais dans un éditorial au ton incendiaire traditionnel des médias nord-coréens, publié avant le vote de l'ONU, le journal du parti unique au pouvoir a mis en garde contre toute agression américaine. «Le jour où les Etats-Unis oseront agacer notre pays avec une trique nucléaire et des sanctions, le continent américain sera projeté dans une mer de feu inimaginable», assure le journal. M. Tillerson s'est également entretenu dimanche avec le russe Sergueï Lavrov et devait voir M. Wang dans la soirée. Il s'agit de renforcer encore l'isolement diplomatique de la Corée du Nord et de réduire les risques de conflits. «C'est un bon résultat», a déclaré M. Tillerson au sujet du vote de l'ONU, avant de se réunir avec son homologue sud-coréen Kang Kyung-Wha. Une haute responsable du département d'Etat, Susan Thornton, a souligné que Washington serait «attentif» sur

l'application des sanctions, rappelant qu'après de précédentes résolutions, la Chine avait pu «relâcher la pression». Nouvelle riposte aux ambitions nucléaires nord-coréennes, c'est à l'unanimité que le Conseil de sécurité a adopté samedi ce texte qui représente un certain succès pour les Etats-Unis. Washington a su convaincre ses partenaires chinois et russe de renforcer la pression internationale contre un pays accusé d'être une «menace mondiale». Si la résolution est respectée, Pyongyang sera privé d'un milliard de dollars de recettes annuelles. Les nouvelles sanctions visent en particulier à empêcher les exportations nord-coréennes de charbon, de fer, de minerai de fer, de plomb, de poissons et de crustacés. Dans leur globalité, les exportations nord-coréennes rapportent au pays chaque année trois milliards de dollars. Depuis l'arrivée au pouvoir de Kim Jong-Un fin 2011, la Corée du Nord avance à grand pas en vue de réaliser son objectif de porter le feu nucléaire sur le continent américain. Le jeune dirigeant a supervisé trois essais nucléaires et une flopée de tirs de missiles. Le dernier texte de l'ONU a pour objectif de contraindre Pyongyang à la négociation après deux tirs de missiles balistiques intercontinentaux en juillet qui mettent à sa portée une partie du continent américain. La gravité de la crise a été soulignée par H.R. McMaster, conseiller à la Sécurité nationale du président américain Donald



PH. Z. D. R.

Trump. Celui-ci a déclaré à la chaîne américaine MSNBC que le président américain étudiait des plans en vue d'une éventuelle «guerre préventive». «Il a dit qu'il n'allait pas tolérer que la Corée du Nord puisse menacer les Etats-Unis», a-t-il déclaré. Washington veut aussi s'assurer de l'engagement de Moscou à appliquer l'embargo en dépit de la très mauvaise passe que traversent leurs relations bilatérales.

Le forum annuel de l'Asean proprement dit réunit à partir de lundi dans la capitale philippine les chefs de la diplomatie de 26 pays et de l'Union européenne pour évoquer les questions de sécurité en Asie-Pacifique. Bien que M. Tillerson sera dans la même pièce que M. Ri durant cet événement, il n'y aura pas de pourparlers directs entre les deux émissaires, souligne Washington.



## Points chauds

### Statut

Par Fouzia Mahmoudi

**A**u lendemain de l'élection présidentielle de 2012 consacrant François Hollande, les médias, français et internationaux, se posaient des questions quant au statut qu'aurait Valérie Trierweiler, alors compagne du candidat socialiste. N'étant pas mariés, cela risquait de poser quelques problèmes d'étiquettes, notamment lors des déplacements à l'étranger. Leur rupture dès 2014 avait toutefois réglé la question. Mais Emmanuel Macron, sitôt élu président à son tour, en mai de cette année, a remis le statut de Première dame sur le tapis. En effet, le jeune chef d'Etat souhaite créer à l'intention de sa femme Brigitte un statut de Première dame. Pour l'heure, son épouse, comme avant elle celles de tous les présidents de la République, ne bénéficie en effet d'aucun statut juridique. «Je souhaite qu'un cadre soit défini et je demanderai qu'un travail soit conduit en la matière», avait justifié le chef de l'Etat. Sans doute y voit-il une nécessaire clarification. Mais son argumentaire semble ne pas avoir convaincu les Français. Un certain nombre d'entre eux dénoncent une politique de deux poids deux mesures. Ils se sont rassemblés sur la fameuse plateforme en ligne Change.org, où une pétition réclame l'abandon pur et simple de cette mesure. Hier, ils étaient près de 160 000 à l'avoir signée. «Il n'y a aucune raison pour que l'épouse du chef de l'Etat puisse obtenir un budget sur les fonds publics». Cette initiative émane de Thierry Paul Valette. Celui qui est également président du mouvement citoyen Egalité nationale ne décolère pas : «Avec un tel statut, la Première dame usera de son rôle comme bon lui semble et ce sera lui reconnaître une existence juridique qui permettrait de bénéficier d'un budget, d'un rôle important, de nombreux collaborateurs, chauffeurs, protection renforcée et autres avantages...» Dans les faits, c'est déjà le cas. Brigitte Macron dispose d'un bureau et de collaborateurs, chargés d'organiser son agenda et de répondre aux nombreux courriers qu'elle reçoit. Le coût est estimé entre 5 et 7 millions d'euros brut par an, actuellement prélevés sur le budget de l'Élysée. Le désir d'accorder à Brigitte Macron un statut public et de la doter de son propre budget procède donc d'un désir de sortir de l'hypocrisie. Mais cela ne calme pas les politiques qui dénoncent un double discours. «Brigitte Macron serait donc une collaboratrice. Pourtant, on va interdire aux députés d'employer leur famille non ?», feint de s'interroger le député de La France insoumise, Eric Coquerel. Même son de cloche du député LR, Thierry Mariani. Reste à savoir si Macron, encore novice en politique, fera machine arrière où s'il s'obstinera dans sa volonté d'«officialiser» un statut pour son épouse, quitte à mettre les Français en colère. **F. M.**

### Brexit

## Londres prêt à payer 40 milliards d'euros

**L**e Royaume-Uni est prêt à payer jusqu'à 40 milliards d'euros à l'Union européenne dans le cadre du règlement financier qui accompagnera sa sortie de l'Union, rapporte dimanche le *Sunday Telegraph*, citant des sources gouvernementales. C'est la première fois qu'est avancé de source britannique un montant chiffré de la future facture du Brexit. La somme évoquée est bien inférieure à celle évaluée officiellement entre 60 et 100 milliards d'euros côté européen. Interrogée à ce sujet par l'AFP, une source gouvernementale a refusé de s'exprimer sur des «spéculations», soulignant que Londres «respecterait ses obligations internationales» vis-à-vis de l'UE, mais ne paierait «pas plus que ce qui est nécessaire». Selon le journal, qui dit se référer à des responsables gouvernementaux parlant sous le couvert de l'anonymat, la Grande-Bretagne serait prête à payer jusqu'à 40 milliards à condition que l'UE accepte de négocier le règlement financier dans le

cadre d'un accord général sur les futures relations entre Londres et le bloc européen, et notamment sur les relations commerciales. Bruxelles, pour sa part, estime qu'avant que des discussions sur un accord de libre échange ne puissent commencer, des progrès doivent être faits sur le règlement financier, ainsi que sur les droits des citoyens européens résidant en Grande-Bretagne et sur la question de la frontière entre l'Irlande du Nord et l'Irlande. Selon le *Telegraph*, les responsables britanniques envisagent de proposer une transaction dans laquelle le Royaume-Uni continuerait à effectuer des paiements annuels de 10 milliards d'euros nets à l'UE pendant une durée pouvant atteindre trois ans après son départ de l'Union, qui doit intervenir en mars 2019. Ces sommes, qui seraient versées en contrepartie d'un accès maintenu de Londres au marché unique européen, constitueraient «un acompte» sur la facture finale. Le négociateur en chef de l'UE, le Français Michel

Barnier a jusqu'à présent refusé de citer publiquement un chiffre pour la facture du départ de la Grande-Bretagne. Il a déclaré que la «méthodologie» qui sera utilisée pour déterminer combien la Grande-Bretagne paiera devrait être élaborée au cours de la première phase des négociations du Brexit, qui doit prendre fin en octobre. Côté britannique, le ministre des Finances, Philip Hammond, avait assuré en juillet dernier que son pays honorerait ses dettes vis-à-vis de l'Union européenne. «Nous sommes un pays qui honore ses obligations. S'il y a un montant que nous devons et qu'il est correctement quantifié et vérifié, bien sûr que nous nous en acquitterons. Nous ne sommes pas un pays qui fuit ses dettes», avait-il déclaré, jugeant toutefois «ridicule» et «fantaisiste» le montant de 100 milliards d'euros parfois avancé. La facture inclut notamment les contributions déjà promises au budget de l'Union et à toutes les institutions ou entités établies par les Traités européens.





Sous le thème de la femme et de la culture algériennes

# Le plasticien Akacha Talbi expose 50 ans de carrière artistique

■ Une exposition réunissant la quasi intégralité des œuvres du peintre Akacha Talbi, célébrant en aquarelle la femme et la culture algériennes, a été inaugurée avant-hier à Alger.

Par Imene N.

Organisée à la galerie d'art Mohamed-Racim par l'établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger, cette exposition propose aux visiteurs une rétrospective sur une carrière artistique de près de 50 ans.

Plusieurs œuvres des plus récentes de l'artiste portent un intérêt particulier à la femme algérienne avec une série de portraits empreints d'impression-



nisme et d'une utilisation très fréquente des symboles. «Les porteuses de couscous», «Femmes», «Entourée» ou encore «Un matin en famille», sont autant d'œuvres qui renvoient parfois à l'univers de Mohamed Issiakhem qui avait beaucoup

influencé l'artiste. Dans une autre série de tableaux, Akacha Talbi expose quelques paysages de la côte ainsi que des reproductions de paysages urbains et de l'intérieur de mosquées dans un style rappelant aussi l'orientalisme, autre halte importante dans la

carrière du peintre, sans pour autant y adhérer complètement. Le plasticien propose également des œuvres proches de la calligraphie, usant des symboles comme matière première ainsi que quelques portraits dédiés à la femme targuie, à l'imzad ainsi

qu'au costume traditionnel targui. Si cette exposition renseigne sur une carrière prolifique et évolutive, les œuvres de l'artiste peintre n'ont cependant pas bénéficié de la mise en valeur nécessaire à une exposition, le travail de Akacha Talbi a été dans sa majorité exposé de manière brute en collant directement le papier sur des panneaux en verre. Né en 1947 à Alger, Akacha Talbi a d'abord suivi une formation de tourneur-ajusteur avant de rencontrer l'artiste peintre Ali Kortebi qui va l'initier à la peinture.

Il réalise plusieurs paysages de Biskra et Boussâada qu'il propose pour adhérer à l'Union nationale des arts plastiques où il a rencontré Mohamed Issiakhem. En 1969, Akacha Talbi expose à l'occasion du premier Festival panafricain et entame une formation de peinture pour, plus tard, enseigner le dessin. L'exposition se poursuit à la galerie Racim jusqu'au 25 août.

I. N.

Avec 2,995 milliards de vues sur YouTube

## Le clip de «Despacito», vidéo la plus visionnée

Depuis avant-hier, le clip de la chanson «Despacito» est devenu la vidéo la plus visionnée de l'histoire de la plateforme YouTube, nouveau signe de la popularité planétaire de ce tube reggaeton, venu de Porto Rico.

Avec 2,995 milliards de vues, «Despacito» a dépassé le titre «See You Again» du rappeur Wiz Khalifa, bande originale du film «Fast and Furious 7», qui affichait vendredi vers 18h30 GMT 2,994 milliards de visionnages.

Longtemps en tête du classement, le «Gangnam Style» du chanteur sud-coréen Psy est désormais distancé, avec 2,919 milliards de vues. Mi-juillet, «Despacito», interprété par le chanteur portoricain Luis Fonsi était déjà devenu la chanson la plus jouée en streaming de tous les temps. Le rythme avec lequel le clip s'est hissé au sommet de YouTube (7 mois) est



inédit. «Merci à tous de votre soutien depuis le premier jour !», a écrit sur son compte Instagram le rappeur Daddy Yankee, qui est invité sur la chanson.

«Despacito», un morceau latino plein de sous-entendus sexuels est devenu viral peu

tourné dans le quartier populaire de La Perla, sur l'île de Porto Rico, devenu une destination touristique prisée à la faveur du succès de «Despacito».

Hiba M.

## Rétrospective

### Une semaine d'activités culturelles

L'actualité culturelle de la semaine écoulée aura été marquée par la tenue de plusieurs manifestations relatives au cinéma, à la poésie et à la musique ainsi que par la disparition du cinéaste Youcef Bouchouchi.

Ainsi, la dixième édition du Festival international d'Oran du film arabe, inaugurée le 25 juillet dernier, a pris fin lundi soir dernier avec la distinction de plusieurs films algériens, «En attendant les hirondelles» de Karim Moussaoui, «Je t'ai promis» de Mohamed Yargui, «Enquête au Paradis» de Merzak

Allouache et «Youcef Chahine, le cinéma et l'Algérie» de Salim Aggar, notamment.

Par ailleurs, la Caravane «Eté Algérie 2017» a été lancée jeudi dernier à partir du Village des artistes à Zeralda (Alger), avec au programme, des soirées musicales et des représentations dans le 4<sup>e</sup> art qui se tiendront jusqu'au 31 août dans une centaine de localités du pays. A cela s'est ajoutée la première rencontre «les Bibans de la poésie» qui s'est tenue à Bordj Bou-Arréridj du 29 juillet au 1<sup>er</sup> août passés. En outre, l'artiste palesti-

nien Mohamed Assaf a animé un concert dans la nuit de samedi à dimanche, au Théâtre de verdure El Hadi-Flici, à Alger. Pour sa part, le virtuose du luth Fayçal Salhi s'est produit mercredi dernier à Amman, en Jordanie, dans le cadre du Festival de Jerash pour la culture et les arts. Enfin, cette semaine culturelle aura été également marquée par le décès vendredi dernier à Alger du réalisateur algérien Youcef Bouchouchi à l'âge de 78 ans.

Damia B.

## Rendez-vous culturels

### Plage de Matars à Tipaza Du 13 au 17 août :

Retour de l'évènement Cinéplage.

13 août :

Projection des films «Le Hublot» et «Certifié Halal».

14 août :

Projection des longs métrages «El Maktoub» et «Papa n'zenu»

15 août :

Projection d'un extrait du concert musical de Aziz Sahmaoui puis du film «Les vacances de l'inspecteur Tahar»

16 août :

Projection des films «Papillon» et «Chroniques de mon village»

17 août :

Projection du «Point de fuite» et «Timgad»



## Coup-franc direct

Arrêtez le cirque !

Par Mahfoud M.

**A** lors que tout le monde a condamné l'attitude de la direction de la JSK avec ce qui s'est passé à la reprise des entraînements et le début du stage de Tunisie, avec la présence de deux staffs techniques différents, tout porte à croire que cela ne s'améliorera pas du côté du club kabyle. Ainsi, on croit savoir que le président de la JSK, Hannachi, qui a été forcé à abandonner sa folie en imposant un entraîneur alors que le duo contractuel était toujours en place, ne compte pas se laisser faire et envisage de revenir à l'assaut. Cela commence déjà avec les entraves dressées devant Moussouni et Rahmouni qui ne peuvent pas programmer des matchs amicaux et qui trouvent toutes les peines du monde pour mettre en exécution leur programme d'entraînement. Si certains pensaient que c'était pratiquement fini pour Hannachi, celui-ci revient en force et indique qu'il ne compte pas démissionner et que ceux qui le demandent n'ont rien à avoir avec le club. Il n'appartient à personne de juger le président, certes, mais quand il commet de tels écarts il devrait répondre de tout cela devant le comité directeur qui mérite plus de respect surtout qu'il s'agit d'un club mythique.

M. M.

Escrime

### Bernaoui reste président de la FAE

**RAOUF SALIM** Bernaoui a été reconduit à la tête de la Fédération algérienne d'escrime (FAE) pour le cycle olympique 2017-2020, à l'issue de l'Assemblée générale électorale (AGE) tenue samedi au Centre sportif de Ghermoul (Alger). C'est le deuxième passage de Bernaoui à la tête de la FAE après le cycle olympique 2013-2016. L'Assemblée générale a également élu les membres du bureau exécutif composé de neuf personnes : Hamadou Youcef, Khodja Nadia, Améziane Hocine, Hammache Moussa, Chibani Bahi, Amar El Hadj, Achour Mohamed, El Houari Mohamed, Boukhalifa Mohamed et Mezdoua Belkacem, selon le ministère de la Jeunesse et des



Sports qui s'est chargé de donner l'information. L'AGE de la FAE, déroulée en toute discrétion loin des regards de la presse, clôture l'opération de renouvellement des instances sportives algériennes en vue du mandat 2017-2020.

### Coupe d'Algérie de water-polo 2017 (juniors) Le MSB El Eulma va en finale

**LE MSB** El Eulma s'est imposé devant le WR Sétif 5-2, en finale de la coupe d'Algérie de water-polo (juniors) disputée samedi à la piscine de l'Office du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger) en marge du championnat d'Algérie de natation «Open». En demi-finales vendredi, le MSBEE s'était imposé face à l'ASUC de Sétif sur le score de 12-03, alors

que le WRS avait battu le CN Constantine par 17-06. Lors des éliminatoires, l'ASUC s'est imposée face à l'USM Alger sur le score de 14-12 alors que le MSBEE a battu le CNC 11-05. Suite à un tirage favorable, le WRS s'est qualifié directement pour les demi-finales, sans passer par les éliminatoires, alors que le CNC a été repêché pour disputer le dernier carré.

## Equipe nationale Alcaraz ferait appel à Ouanas

■ Le sélectionneur national, l'Espagnol Lucas Alcaraz, serait prêt à faire appel au nouveau joueur du FC Naples, le Franco-Algérien Adam Ouanas.

Par Mahfoud M.

**E**n effet, le technicien ibérique pense qu'il est temps de faire appel à ce joueur, surtout que ce dernier est maintenant plus stable après avoir réglé son transfert, lui qui était dans l'expectative en jouant au FC Bordeaux. Soucieux de bâtir une sélection performante qui pourrait, sans doute, se relancer dans la course à la qualification aux Mondiaux 2018 de Russie, Alcaraz souhaite faire appel aux meilleurs éléments algériens évoluant dans les championnats du vieux continent. Il a pris tout son temps pour le faire, maintenant qu'il a réussi à démarrer dans de bonnes conditions, avec deux victoires en éliminatoires de la CAN. Il faut rappeler qu'Ouanas avait été qualifié par l'ancien bureau fédéral mais n'avait pas honoré sa première convocation en sélection nationale car il était blessé alors qu'il avait été invité à jouer face au Nigeria à Lagos, pour le compte de la troisième journée des élimi-



Adam Ouanas fera ses débuts avec les Verts

natoires du Mondial. Le coach belge, Georges Leekens, ne lui avait pas fait ensuite appel pour la CAN 2019 afin de le laisser à la disposition de son équipe qui refusait de le libérer car il souhaitait réaliser un meilleur parcours en Ligue I. Maintenant que Ouanas est à Naples, il pourrait donc vivre sa première expérience avec les Verts. Alcaraz veut aller de l'avant et continuer à

prospector large en ayant les meilleurs éléments capables d'apporter le plus escompté, surtout qu'il sait que la situation reste compliquée pour l'EN lors des prochaines rencontres des éliminatoires du Mondial. Il a, d'ailleurs, indiqué que cela sera compliqué pour le Mondial, contrairement aux éliminatoires de la CAN qui sont à la portée de l'EN.

M. M.

Standard de Liège

### Belfodil de retour en amical

**É**carté vendredi lors de la victoire (2-1) du Standard face à Genk en Championnat (J2), pour «manque d'implication», Ishak Belfodil est de retour parmi les Rouches, aujourd'hui, au sein d'une équipe rajeunie, en amical. Le Standard de Liège a battu les Néerlandais de Roda JC (1-0) samedi matin lors d'une rencontre de préparation disputée à huis clos à l'Académie Robert-Louis-Dreyfus. Le Standard a ali-

gné une équipe essentiellement composée de joueurs n'ayant pas disputé le match de vendredi soir contre Genk, lors duquel les Liégeois se sont imposés 2-1 en ouverture de la 2<sup>e</sup> journée de Jupiler Pro League. Jean-François Gillet, Réginal Goreux, Milos Kusanovic, Corentin Fiore, Dieumerci Ndongala, Benito Raman, Jonathan Legear ou encore Ishak Belfodil étaient titulaires samedi matin contre l'équi-

pe de première division néerlandaise. Seuls Ndongala et Kusanovic avaient disputé une partie de la rencontre contre Genk. Le seul but de la rencontre a été marqué par Renaud Molin à la 58', entré en jeu en cours de partie. Disposant d'un bon de sortie cet été, l'international algérien, en dépit de quelques touches, ne dispose d'aucune offre concrète.

Montpellier

### Nicollin réfute le départ de Boudebouz

**R**iyad Boudebouz est proche du Real Betis, mais il n'y est pas encore, faute d'un accord formel entre Montpellier et le club Sévillan. L'international algérien a passé sa visite médicale à Barcelone, mais le MHSC n'est pas satisfait par l'offre de la formation espagnole.

«Riyad est parti passer sa visite médicale à Barcelone. Mais nous ne sommes pas tombés d'accord sur certains détails avec le Betis. On doit trouver un arrangement avec eux. Aux deux parties de faire un effort pour concrétiser le transfert», a révélé ce soir le président du

Montpellier HSC, Laurent Nicollin, sur Canal +. Boudebouz dispose d'un bon de sortie et devrait s'engager avec le Real Betis, pour peu qu'un accord financier soit trouvé avec le club employeur de l'Algérien, Montpellier. Il rejoindrait au club son compatriote Aissa Mandi.

AG électorale du COA

### Les fédérations contestataires ne reculent pas

**D**es présidents de Fédérations sportives algériennes ont réitéré, samedi leur démarche «irréversible et non-négociable» pour contester la réélection de Mustapha Berraf à la tête du Comité olympique et sportif algérien (COA) pour le mandat quadriennal 2017-2020 et «rendre la crédibilité et la sérénité au COA». «Notre démarche est irréversible et non négociable jusqu'à ce que cette hégémonie sans partage ne cesse et que le COA retrouve sa légalité à travers une élection libre et transparente en faveur du mouvement sportif

national» lit-on dans un communiqué signé par 40 présidents de fédération, dont celui du vovinam viet vo dao, Mohamed Djouadi, actuellement en Inde pour les 5<sup>es</sup> Championnats du monde de la discipline. Cette action intervient 15 jours après le verdict du Tribunal arbitral algérien des sports (TAS) qui avait débouté ces Fédérations sportives, lesquelles contestent les conditions de déroulement de l'Assemblée générale électorale (AGE) du COA. «Ce manque de respect du TAS, appendice du COA, nous pousse à entreprendre toutes les

démarches possibles afin de rendre la crédibilité et la sérénité au COA dont nous sommes l'émanation», ajoute le communiqué dans lequel ces fédérations «dénoncent et contestent énergiquement» le verdict du TAS. Selon elles, ce dernier était prévisible vu «la composante actuelle (du TAS) qui ne peut statuer en (leur) faveur et faire triompher la justice et le droit, malgré l'éloquence des preuves présentées». La sortie des contestataires intervient quelques heures seulement après l'appel à la «sagesse» lancé par Berraf pour l'intérêt du

sport national» dans le conflit qui l'oppose à certaines Fédérations algériennes. «Nous avons été élus démocratiquement et en direct devant toutes les chaînes de télévision nationales, il est temps que chacun se remette au travail en faisant passer l'intérêt du sport national avant tout. Nous devons penser à l'avenir de nos jeunes espoirs plutôt que de penser à qui doit être président du COA et qui ne doit pas l'être», avait déclaré Berraf en marge de l'installation du nouveau président de la commission d'éthique et de déontologie du COA,

Abdelhamid Berchiche. Berraf a souhaité, en parallèle, tenir une réunion avec le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), El Hadi Ould Ali, «pour remettre les choses dans l'ordre». «Les relations avec les fédérations sont discrètes mais toujours d'actualité. Tout le monde sait que nous avons quelques divergences avec le MJS et je pense que ces divergences peuvent être rapidement applanies. Je souhaite qu'on se mette à table pour éclaircir la situation», a espéré le président du COA.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Spécialisés dans le trafic de l'euro

## Des faux-monnayeurs arrêtés à Tizi Ouzou

DES FAUX monnayeurs ont été arrêtés durant la semaine écoulée par la police à Ouacifs (35 km au sud-est de Tizi Ouzou), a annoncé, hier, la cellule de communication de la Sûreté de wilaya dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, notamment les atteintes à l'économie nationale, les forces de police de la sûreté de daïra de Ouacifs ont ouvert une enquête pour contrefaçon de billets de banque en monnaie étrangère (euro), qui a abouti à l'arrestation de cinq individus impliqués, et la récupé-

ration de dix-huit billets en coupure de 50 euros», a précisé la même source. Pour les chefs d'inculpation de contrefaçon de billets de banque en devise étrangère à valeur légale à l'étranger, complicité et introduction de billets de banque contrefaits à partir de l'étranger et mise en circulation de faux billets, trois des cinq mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt à l'issue de leur présentation devant le parquet des Ouacifs. Les deux autres complices ont bénéficié d'un contrôle judiciaire.

Hamid M.

## Accidents de la route/Protection civile

### 6 morts et 20 blessés en 24 heures

SIX PERSONNES ont trouvé la mort et 20 autres ont été blessées ces dernières 24 heures dans des accidents de la route survenus à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan des services de la Protection civile.

L'accident le plus grave a été enregistré dans la wilaya de Mostaganem où l'on déplore deux personnes décédées et deux autres blessées, suite à un carambolage entre trois véhicules légers survenu sur la RN 11, dans la commune de Sidi Lakhdar, précise-t-on de même source.

Par ailleurs, deux cas de décès par noyade en mer ont

été enregistrés durant la même période au niveau de la wilaya de Mostaganem. Il s'agit d'un adolescent âgé de 16 ans et d'une jeune femme de 22 ans, issus de la même famille, décédés noyés dans une plage interdite à la baignade. Les unités de la Protection civile ont procédé, d'autre part, à l'extinction durant la même période de 26 feux de forêt et de maquis à travers les wilayas d'Oum el Bouaghi, Batna, Béjaïa, Bouïra, Tizi Ouzou, Skikda, Guelma, Tissemsilt, Khenchla, Souk Ahras et Mila, avec des pertes estimées à 154 ha de forêts et 119 ha de maquis.

R. N.

## Pour avoir détourné plus de 60 millions DA

### Un caissier de la CNEP arrêté à Khenchela

LES ÉLÉMENTS du service de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Khenchela ont procédé à l'arrestation d'un fonctionnaire impliqué dans une affaire de détournement de fonds publics de l'Agence locale de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep) et ont récupéré plus de 60 millions DA, a indiqué, avant-hier, un communiqué par les services de Sûreté de wilaya. Le mis en cause, un caissier à l'Agence Cnep de Khenchela, a été arrêté alors qu'il s'appropriait à quitter le territoire national vers la Tunisie, selon le communiqué. L'enquête a été lancée suite à une plainte déposée par le directeur par intérim de l'Agence locale de la Cnep, informant les services de police de l'absence du fonctionnaire et la disparition d'une somme d'argent de la caisse de l'agence, évaluée à 200 millions DA, selon la même source. Les investigations menées par la brigade économique et financière relevant du service de wilaya de la police judiciaire, en

collaboration avec le centre de contrôle terrestre Bouchebka (brigade de la police des frontières terrestres de Tébessa), ont permis l'arrestation du mis en cause, qui a été transféré vers la Sûreté de wilaya de Khenchela pour complément d'enquête, précise le texte.

Un dossier judiciaire comprenant plusieurs délits, dont détournement de fonds publics et négligence ayant conduit au détournement de fonds publics, a été établi, ont ajouté les services de Sûreté de wilaya.

L'information judiciaire a concerné le suspect principal dans l'affaire, le caissier, originaire de Khenchela, et six autres individus originaires également de la wilaya, ainsi qu'un agent de sécurité et de prévention.

Un mandat de dépôt à l'encontre du suspect principal a été ordonné par le juge d'instruction alors que trois des mis en cause ont été placés sous contrôle judiciaire, les autres inculpés ont bénéficié de la liberté provisoire, a-t-on conclu.

Lila A.

## Le joueur brésilien Neymar transféré au PSG pour 222 millions d'euros



Djalou@hotmail.com

## Ratification d'accords internationaux

### Le Président Bouteflika signe cinq décrets

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé cinq décrets présidentiels portant ratification d'accords internationaux, conformément à l'article 91-9 de la Constitution, a indiqué, hier, un communiqué de la présidence de la République.

Par Ahlem S.

Il s'agit de l'accord de transport aérien entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République tunisienne, signé à Alger le 26 octobre 2015, et de la convention de coopération entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite dans le domaine du transport maritime, signé à

Riyadh le 9 décembre 2015. Le chef de l'Etat a également signé un décret présidentiel portant ratification de l'accord de coopération entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République populaire de Chine dans le domaine du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, signé à Pékin le 29 avril 2015 et de l'accord-cadre relatif à la coopération dans le domaine du renforcement des capacités produc-

tives entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République populaire de Chine, signé à Alger le 16 octobre 2016. Le Président Bouteflika a également signé l'avenant-modificatif à l'accord de coopération financière entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République de Cuba, signé à Alger le 25 juillet 2016.

A. S./APS

## Azeffoune (Tizi-Ouzou)

### La ville paralysée par la protestation des commerçants et des habitants de M'llata

La ville d'Azeffoune (71 km au nord-est de Tizi Ouzou) a été paralysée par deux actions de protestation, l'une ayant trait à la colère des commerçants face aux «coupures intempestives d'électricité», l'autre, œuvre des habitants du village M'llata (sortie ouest de la ville) pour réclamer de l'eau potable et la cessation des coupures fréquentes d'électricité. Les commerçants ont, en plus de l'organisation d'une marche, observé un arrêt de travail en guise de protestation essentiellement contre les coupures de courant électrique devenues récurrentes, leur causant d'énormes pertes dans leurs activités commerciales, notamment la détérioration de tous les produits alimentaires nécessitant des moyens de réfrigération pour les conserver. Ils ont marché depuis la mairie vers le siège de la daïra pour y déposer leur plate-forme de revendications. Pour leur part, les habitants de M'llata ont bloqué le trafic routier sur la RN24 à hauteur de leur village, dressant des barricades pour dénoncer, eux aussi, les coupures d'électricité

ainsi que la pénurie d'eau potable. Ces deux actions de protestation ont, en plus des désagréments causés aux usagers de la route, contraints de faire de longs détours, perturbé la quiétude des estivants venus prendre quelques jours de repos après une année de travail ou d'études. En somme, la galère des automobilistes suite à ces coupures fréquentes de la route

est la même que celle des auteurs de ces actions de protestation qui ne sont pas sans porter atteinte à la libre circulation des personnes garantie par l'Etat. Encore une fois, les protestataires qui ferment la route et ceux qui sont pris en otages se demandent où est passée l'autorité de l'Etat face aux sollicitations des citoyens.

Hamid M.

## MDN/Lutte antiterroriste

### Deux bombes de confection artisanale détruites à Médéa

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire (ANP) a détruit, avant-hier, lors d'une opération de recherche et de ratissage, deux bombes de confection artisanale à Médéa, a indiqué, hier, communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage menée à Médéa, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 5 août 2017 (avant-hier), deux bombes de confection artisanale», note la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des gardes-frontières «ont saisi à Tlemcen 209 kilogrammes de kif traité». Par ailleurs, des unités des gardes-côtes ont mis en échec à Annaba et Skikda des tentatives d'émigration clandestine de 62 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que 15 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Ouargla et Ghardaïa. Communiqué